



santé
famille
retraite
services

CHARENTE MARITIME

**AVIS DE PUBLICITE RELATIF A UN MARCHE
PROCEDURE ADAPTEE**

(art. 28 & 40 II du Code des Marchés Publics)

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

N° du marché MSA : 1700-09-004

1 - Dénomination et adresse du Pouvoir Adjudicateur :

Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Charente-Maritime (MSA)
Fief Montlouis
17106 SAINTES Cedex
tél : 05 46 97 50 50
fax : 05 46 92 56 21

2 - Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur :

M. le Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole

3 - Objet du marché :

Réalisation d'une campagne de communication afin de valoriser les actions menées dans le domaine de la « Santé » par la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Charente-Maritime.

4 - Caractéristiques principales :

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE :

Faire connaître et valoriser les actions que la MSA Charente-Maritime mène dans le domaine de la Santé sur le territoire rural.

CONTEXTE :

Comme tous les ans, la MSA Charente-Maritime, par le biais de sa campagne de communication, cherche à sensibiliser son public autour du thème de la Santé.

Ce thème est décliné sous différents supports de communication mais, également sous forme d'événementiel, organisé par la MSA, dans les territoires de ses 5 agences : Jonzac, La Rochelle, Marennes, St Jean d'Angély et Saintes.

Ces « Rencontres de la Santé » s'adressent à toutes les personnes issues des milieux ruraux, qu'elles soient adhérentes ou non à la MSA de Charente-Maritime.

Cette année, la MSA souhaite axer sa campagne sur les « cancers » :

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis

Tél. : 05 46 97 50 50

www.msa17.fr

17106 SAINTES Cedex

Fax : 05 46 92 56 21

Groupe  **M S A**

Il s'agit de sensibiliser le public sur plusieurs aspects de la maladie, à savoir :

- **l'information**
- **la prévention**
- **le dépistage**
- **l'accès aux soins**
- **la lutte contre la douleur**
- **l'accompagnement**, qui représente une étape importante puisqu'on guérit près d'un cancer sur deux
- **la recherche**

Le travail demandé aux candidats sera d'élaborer un plan de communication et d'actions complet pour une campagne de sensibilisation, qui se déclinera autour des 5 agences, en s'appuyant sur l'évènement récurrent « Les Rencontres de la santé ».

LE PLAN DE TRAVAIL CRÉATIF :

Elaboration du message

1) Message principal

- Ton

Le message déterminé par les candidats doit être :

- « **juste** » par rapport à l'objectif fort de cette campagne : **sensibiliser le public** aux différents aspects de la maladie cités précédemment
 - **vecteur « d'espoir » et positif**
 - **en adéquation** avec la prochaine action gouvernementale de plan de lutte contre le cancer « *être acteur d'un nouvel élan contre les cancers* »
 - **complémentaire** aux messages utilisés par les organismes oeuvrant contre la maladie (INCA, Ligue contre le Cancer, etc...)
- **L'accroche** « **Ensemble,.....** », présente sur nos visuels depuis 2006, est à conserver.

2) Valoriser un ou plusieurs atouts de la MSA :

- **La spécificité** ⇒ public agricole, territoire rural
- **Le guichet unique** ⇒ la MSA prend en charge, avec toutes les prestations en un même lieu (Santé, Retraite, Famille, Services), l'individu dès sa naissance. Elle intervient dans sa vie familiale et professionnelle et est « un élément essentiel de simplification »
- **La proximité** ⇒ **la MSA** est proche de ses adhérents avec :
 - un système électif démocratique unique de 614 délégués cantonaux – exploitants, salariés et employeurs – élus tous les 5 ans (*prochaines élections en Janvier 2010 avec « mobilisation » dès le 2^{ème} semestre 2009*)
 - 5 agences (Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saint-Jean d'Angély, Saintes)
 - du personnel sur le terrain (agences, permanences administratives et sociales, services médicaux et de prévention, etc.)
 - le Groupe MSA : la MSA développe des services pour toute la population rurale dans « *le respect des initiatives et des responsabilités locales par l'innovation sociale pour tous* »

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis

Tél. : 05 46 97 50 50

www.msa17.fr

17106 SAINTES Cedex

Fax : 05 46 92 56 21



VISUEL.ET.SUPPORTS.:

1) Ligne graphique et visuel

- Reprendre la ligne graphique créée les années précédentes :
 - Têtière bleue
 - Bandeau blanc en bas de page avec logos
 - Ajouter les logos MSA, Mutuelle Santé Atlantique, Conseil Général et créer un espace pour ajouter les différents partenaires (Ligue contre le Cancer, INCA , etc...)
- Un seul visuel pour la campagne
- **Inscrire le « Doudou » dans la continuité** : depuis deux ans, le « Doudou » est utilisé comme « prise de parole » pour représenter nos campagnes Santé. La MSA souhaite inscrire ce symbole dans une logique de continuité. Les candidats peuvent donc faire une proposition dans ce sens.
- Une variante doit être introduite, suivant la période, permettant d'apporter une précision spécifique :
 - Pour les secteurs des agences La Rochelle Océan et Marennes-Oléron en référence au partenariat « Voiles de l'Espoir 2009 » du 13 au 20 Juin.
 - Pour les secteurs des agences Vals de Saintonge, Saintonge Romane et Haute Saintonge, la référence aux actions qui seront initiées sur chaque secteur.

2) Déclinaison des supports

- affiches 4x3, 120x176, 4 m² : diffusées sur tout le territoire des 5 agences (urbain & rural). Ces affiches seront à personnaliser pour chaque manifestation, soit 4 impressions différentes (visuel + espace personnalisable)
- affiches 60x80, A3
- dépliants 1 volet 10x21 ou 14,8x21 : à définir
- messages radio pour annoncer « Les Rencontres de la Santé »
- Divers : cartes de vœux dont électroniques, calendriers, etc...

Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, compléter ou proposer un plan d'actions différent (médiat, co-branding, édition, supports internes) que celui proposé ci-dessus, en justifiant leur démarche.

Ils doivent prévoir les cas de cessions des droits et des outils de transfert, pour tirages complémentaires qui seront nécessaires, hors budget dudit marché.

LE.MEDIAPLANNING :

A réaliser entièrement par les candidats en fonction des éléments de calendrier prévus pour « les Rencontres de la Santé » de 2009 :

- **Les Voiles de l'Espoir**, du 13 au 20 Juin 2009

Secteurs concernés : La Rochelle, Rochefort, Ile d'Oléron/Royan.

Affichage sur ces villes une semaine avant et pendant la manifestation (12 jours).

Les agences concernées sont :

- Agence de Marennes Oléron & Agence La Rochelle Océan semaines 24 & 25.

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis	Tél. : 05 46 97 50 50	www.msa17.fr
17106 SAINTES Cedex	Fax : 05 46 92 56 21	



▪ **Les autres « Rencontres de la Santé »** sont prévues entre Septembre et Décembre 2009. Les dates retenues sont les suivantes :

- Agence Haute Saintonge : Novembre 2009 ⇒ affichage semaines 44 et 45 (12 jours)
- Agence Vals de Saintonge : Novembre 2009 ⇒ affichage semaines 47 et 48 (12 jours)
- Agence Saintonge Romane : Décembre 2009 ⇒ affichage semaines 49 et 50 (12 jours)

ENVELOPPE BUDGETAIRE :

- L'enveloppe budgétaire consacrée à cette campagne de communication ne devra pas excéder 50.000 € TTC, toutes prestations incluses.

5 - Durée du marché :

De la date de la notification du marché au **31 Décembre 2009**, date limite de fin de la campagne.

6 - Forme de marché et type de procédure :

Le marché est constitué sous forme d'un **lot unique**.

La procédure engagée est régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics (**procédure adaptée**).

7 - Sous-traitance / Co-traitance :

La sous traitance et la co-traitance peuvent être autorisées **sous réserve de l'accord préalable de la MSA** (*les mêmes justificatifs que ceux exigés de l'attributaire devront alors être produits*)

8- Critères d'attribution pour le classement des offres (par ordre décroissant):

- 1) conformité de la prestation proposée aux objectifs poursuivis par la MSA et valeur qualitative des apports supplémentaires éventuels (coef 5)
- 2) conformité de la proposition d'affichage par rapport aux souhaits de la MSA, tant dans la durée de la campagne que dans sa couverture territoriale (coef 4)
- 3) prix global de l'ensemble de la prestation (coef 3)

9 - Renseignements administratifs et techniques :

Tous renseignements d'ordre administratif ou technique sont à solliciter auprès de :

MSA de Charente-Maritime

Fief Montlouis

17106 SAINTES CEDEX

- Service Communication : Mr Gabriel Bourasseau (tél : 05 46 97 50 14)
- Service administratif : Mme Joëlle Martin (tél : 05 46 97 53 30)
- courriel : infomp@msa17.msa.fr

10- Date limite de réception des candidatures / Remise des offres :

La date limite du dépôt de remise des offres est le **Vendredi 6 Mars 2009 à 16h 45**.

Les candidats transmettront leur offre sous enveloppe soit :

- par pli **recommandé avec accusé de réception**
- par dépôt à l'accueil de la MSA (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45).

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis

17106 SAINTES Cedex

Tél. : 05 46 97 50 50

Fax : 05 46 92 56 21

www.msa17.fr



L'enveloppe extérieure portera l'adresse de la MSA :

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
Service Achats
Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX

et les mentions suivantes : « **MARCHE PUBLIC** » - **NE PAS OUVRIR**

Les entreprises non retenues seront informées **au plus tard le 27 Mars 2009**.

Ne sont pas admis à soumissionner les candidats en liquidation judiciaire (art 43 CMP)

11- Présentation des offres de candidature :

Pour être examinée, l'offre formulée par les candidats devra comporter de manière suffisamment détaillée :

- une présentation de l'entreprise (moyens humains, matériels, etc.) ainsi que des références de campagne de communication déjà réalisées sur des thèmes équivalents ou proches,
- les grandes lignes du plan de communication proposé,
- les différents supports envisagés, leur localisation et leur durée d'utilisation,
- la proposition financière sous forme d'un engagement ferme.

De plus, seront obligatoirement joints les documents administratifs suivants :

soit : du **formulaire DC5** (disponible sur le site www.minefe.gouv.fr à la rubrique « marchés publics »),

soit : des **documents mentionnés ci après** :

- art 44-1° : si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- art 44-2° : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 (interdictions de soumissionner).

En outre : Les attestations d'assurances de responsabilité civile en cours de validité.

12- Justificatifs à produire par l'attributaire :

Aux fins de conférer un caractère définitif à l'attribution, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra produire (art 46-I-1° et 2°), au plus tard à la date fixée par la MSA, les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D8222-5 du code du travail ou formulaire DC6
- les attestations fiscales et sociales au 31/12/N-1 ou formulaire DC7 (disponible sur le site www.minefe.gouv.fr à la rubrique « marchés publics ») : obligations sociales et fiscales

En cas d'inexactitude des renseignements fournis, le marché pourra être résilié aux torts exclusifs du prestataire contractant.

13- Délais de paiement :

Après acceptation du marché, et réalisation par le prestataire de ses engagements contractuels validés par la MSA, règlement dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception des factures.

14- Date d'envoi de l'avis à la publication :

16 Février 2009

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis

17106 **SAINTES** Cedex

Tél. : 05 46 97 50 50

Fax : 05 46 92 56 21

www.msa17.fr

Groupe  **M S A**